

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M .....

.....

Madame,  
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que quatre points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 24/9/2009 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Le premier point est commun aux groupes PS et Ecolo, les quatre suivants émanent de Monsieur Philippe Soutmans, Conseiller Communal Ecolo.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. Epuration des eaux:  
L'Echevin peut-il nous informer de l'état d'avancement de l'épuration individuelle et collective des eaux sur La Bruyère Nord ( St Denis et Meux ) ?
2. Travaux du MET:
  - Depuis plusieurs mois, des travaux d'installation de feux de signalisation sont en cours route de Gembloux à Rhisnes. Quand ceux-ci seront-ils opérationnels?
  - En mai 2008, le Bourgmestre nous a communiqué une liste des travaux prioritaires afin de sécuriser de nombreux points noirs sur la Commune. Où en est le MET dans la réalisation de ceux-ci ?
3. Semaine de la Mobilité : Quels sont les projets présentés par le Collège dans le cadre de la semaine de la Mobilité 2009 ?
4. Aménagement de la place d'Emines:
  - Quand le Conseil Communal sera-t-il informé des résultats de l'enquête Pluris ?
  - Quand le Conseil débatera-t-il de l'aménagement de la place d'Emines?
  - Comment le Collège compte-t-il impliquer la population dans cette décision ?

La Bruyère, le 21 septembre 2009

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE